

Systeme de garde-corps

Instruction d'assemblage

Au Québec, l'utilisation des systèmes d'échafaudage de type pump-jack est régie par le Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC), qui établit les normes minimales pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur les chantiers de construction.

*CDN Contenu Québec

Bien que le CSTC ne mentionne pas spécifiquement les échafaudages pump-jack, il contient des dispositions générales applicables à tous les types d'échafaudages. Par exemple, l'article 3.9.5 du CSTC stipule que les échafaudages doivent être conçus et installés de manière à supporter les charges auxquelles ils sont soumis, avec un facteur de sécurité approprié. De plus, l'article 3.9.8 précise que les planchers des échafaudages doivent avoir une largeur minimale de 470 mm et être libres de tout obstacle, avec des bords situés à moins de 350 mm de la construction.

*CNESST

Il est également important de noter que les fabricants de systèmes pump-jack fournissent des recommandations spécifiques concernant leur utilisation.

En résumé, bien qu'il n'existe pas de réglementation spécifique au Québec pour les échafaudages de type pump-jack, leur utilisation est encadrée par les dispositions générales du CSTC relatives aux échafaudages. Il est essentiel de respecter ces dispositions ainsi que les recommandations des fabricants pour assurer la sécurité des travailleurs.

*CDN Contenu Québec

Douille de poteau avec boulons et écrous M5/8"



Fixation de la douille de garde-corps en aluminium

Fixez les supports à poteaux de garde-corps en aluminium sur les longerons latéraux de la passerelle à l'aide de quatre boulons hexagonaux M3/8" et d'écrous autobloquants. Ajoutez une rondelle de chaque côté des boulons avant de serrer les écrous autobloquants.



Poteau de garde-corps, boulons M5/16" et écrous à oreilles



Installation du poteau de garde-corps

Insérez le poteau de garde-corps dans le support à poteaux. Alignez les deux trous à l'une des extrémités du poteau avec les deux trous correspondants dans le support à poteaux. Insérez deux boulons M5/16" à travers les trous du poteau et du support à poteau, puis serrez avec les écrous à oreilles M5/16".

Remarque : ajoutez une rondelle de blocage crantée à l'écrou à oreilles avant de serrer.



Grands et petits boulons en U avec écrous à oreilles



Installation de la planche d'arrêt de pied (toe board)

Installez le grand boulon en U dans le poteau de garde-corps et vissez légèrement les écrous à oreilles.

Ensuite, insérez la planche d'arrêt de pied à travers le grand boulon en U.

Fixez la planche aux poteaux à l'aide de boulons M5/16" et d'écrous à oreilles, puis serrez les deux écrous à oreilles.

Remarque : ajoutez une rondelle de blocage crantée à chaque écrou à oreilles avant de serrer.



Installation des tubes de garde-corps

Installez les petits boulons en U dans les poteaux de garde-corps et vissez légèrement les écrous à oreilles.

Insérez ensuite deux tubes de garde-corps séparément dans les petits boulons en U, puis serrez les écrous à oreilles.

Remarque : ajoutez une rondelle de blocage crantée à chaque écrou à oreilles avant de serrer.



Alignement final

Les extrémités des tubes de garde-corps doivent être alignées avec les extrémités de la planche d'arrêt de pied.



Droit d’auteur

© Équipements Sturdy – Les Entreprises Widmer Inc. Tous droits réservés.

Ce document est la propriété exclusive de Équipements Sturdy. Il est protégé par les lois canadiennes et internationales sur le droit d’auteur. Toute reproduction, distribution, modification ou utilisation de ce contenu, en tout ou en partie, est interdite sans l’autorisation écrite préalable de Les Entreprises Widmer Inc.

Ce guide est fourni à titre informatif pour l’assemblage sécuritaire de nos produits. Il est de la responsabilité de l’utilisateur de respecter en tout temps les normes de sécurité en vigueur dans sa province ou région.

Pour le Québec, veuillez vous référer au Code de sécurité pour les travaux de construction, disponible sur le site de la CNESST (Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail) :

www.cnesst.gouv.qc.ca

Pour toute question ou demande d’autorisation, contactez-nous :

b2b@equipement-sturdy.com

514-962-6746